

DEPOT LEGAL
Seine-et-Marne
1794
18:6

L'UNION MAGNÉTIQUE

BUREAUX

267, rue Saint-Honoré

ANCIEN 373

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT :

PARIS 5 f. par an.
DÉPARTEMENTS . . . 6 f. par an.
ÉTRANGER (Selon la taxe.)

Adresser franco au Gérant les livres, manuscrits, mandats sur la poste, etc.

Les Statuts. — Les billets d'entrée à toutes les séances de la Société seront remis ou envoyés à toute personne qui en fera la demande.

(Affranchir.)

La Société Philanthropico-Magnétique de Paris a pour but l'étude et l'enseignement du magnétisme animal. — Sa mission, purement philanthropique, consiste à propager GRATUITEMENT la connaissance du Magnétisme.

— Siège de la Société : 373, rue Saint-Honoré —

Séances expérimentales le 1^{er} samedi de chaque mois
Séances de la Société le 1^{er} mardi.
Séances d'instructions les autres mardis.
(Toutes les séances sont gratuites.)

SOMMAIRE. — BIBLIOGRAPHIE : Application du somnambulisme au diagnostic et au traitement des maladies, 4 volume, de M. le docteur de Séré. — *Le Magnétisme* chez M. le docteur Auzoux. Lettre de M. Derrien. — CHRONIQUE. — FEUILLETON : *Le Bras noir*. Crimes perpétrés à l'aide du somnambulisme. (J. Lovy.)

BIBLIOGRAPHIE.

APPLICATION DU SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE

Au diagnostic et au traitement des maladies

PAR LE DOCTEUR DE SÉRÉ

(Suite) (1).

En voyant les colonnes de ce journal s'ouvrir de nouveau au compte rendu sur un livre dont j'ai déjà deux fois entretenu les lecteurs de *L'Union magnétique*, ceux-ci seraient peut-être portés à me demander si je n'exagère pas l'importance d'une publication, précédée par tant d'autres ouvrages remarquables sur la même matière. Au lieu de peser longuement le pour et le contre d'une telle objection, je ferai seulement observer qu'un

(1) Voir le numéro du 25 février.

livre sérieux qui embrasse par ses appréciations tout le domaine d'une science nouvelle, mérite toujours, abstraction faite de sa valeur propre, à être regardé et accueilli comme une occasion de méditer et de discuter des points encore peu éclaircis de cette science, et c'est à ce titre que j'ose compter une fois de plus sur l'indulgence, et, au besoin, sur la patience de mes lecteurs.

Le troisième chapitre de la seconde partie du livre de M. le docteur de Séré, en traitant du sommeil et des rêves, aborde le côté le plus essentiellement métaphysique, le plus intéressant peut-être, mais sans doute aussi le plus difficile de son travail. — Que n'a-t-on pas déjà dit et écrit sur le sommeil et le rêve ! — Quel terrain incomparablement propice, par le demi-jour mystérieux qui l'enveloppe, pour toutes les utopies, pour tous les rêves des philosophes naturalistes, pour toutes les extravagances des esprits fantastiques, et cela d'autant plus que la science soi-disant positive, trouvant ce champ par trop ingrat pour y promener sérieusement sa charrette, n'y peut pas toujours opposer aux rêveurs, de bonnes raisons, pesées sur la balance du physicien et du chimiste et appuyées par les chiffres incontestables du mathématicien !

M. de Séré entre en matière, en nous rappelant les paroles si éloquentes prononcées, du haut de la chaire de Notre-Dame, par le Révérend Père Lacordaire, paroles qui, dans la bouche d'un grand penseur chrétien, sont pour nous une profession de foi bien importante en faveur des phénomènes magnétiques en général.

Mais y a-t-il donc encore besoin d'autorités pour faire admettre les faits du magnétisme, quand tant de sommités de la science et de la pensée en France, en Angleterre, en Allemagne, les ont hautement proclamés comme bien réels ou au moins n'osent plus les nier ?

Ce sont les causes d'effets incontestables, quoique merveilleux en apparence, qu'il nous importe d'approfondir et réduire à la condition de lois naturelles et raisonnées, autant que les limites de notre esprit et les données de la science actuelle nous le permettent. C'est cette tâche difficile que M. le docteur de Séré s'est proposée dans son livre, et qu'il poursuit également dans son dernier chapitre, consacré à l'explication des phénomènes du sommeil et du rêve.

L'auteur rend un juste hommage au génie de Bichat comme ayant le premier, parmi les physiologistes, marqué les limites qui séparent la vie de végétation ou organique de la

Feuilleton de l'Union Magnétique

du 10 mars 1856.

LE BRAS NOIR.

CRIMES PERPÉTRÉS A L'AIDE DU SOMNAMBULISME.

Décidément le magnétisme pèrègrinera de scène en scène. Il n'est si mince théâtre qui ne veuille exploiter cette féconde mine, fouiller dans les gisements somnambuliques, chercher fortune dans les placers de Mesmer et de Puységur.

Grand bien leur fasse, à tous ces dramaturges et à tous ces vaudevillistes !

S'ils étudiaient préalablement la chose, cela n'en vaudrait que mieux ; mais ce serait trop exiger. D'ailleurs, le magnétisme est pour la plupart d'entre eux une théorie fantastique, un rêve, une utopie. Pourtant les faits s'accumulent, les livres pleuvent, les sociétés magnétiques fonctionnent à tous les horizons. Par malheur, la routine et le préjugé ont de formidables racines dans le sol. N'espérez donc pas que la vérité se précipite à grands flots à travers les couches sociales ; elle pénètre goutte à goutte, elle chemine, elle s'étend par lentes infiltrations.

Au fait, aimeriez-vous mieux que le mesmérisme fécondât la terre à la manière du Nil, en y déposant son limon ? Je n'en vois pas la nécessité. *Che va piano va sano*. Méfiez-vous des torrents !

C'est pour vous dire qu'une nouvelle production théâtrale, dans laquelle le magnétisme joue un rôle, a suivi de près le vaudeville des *Cheveux de ma Femme*, dont on vous a parlé récemment. Et cette fois c'est sur une scène très-infime, une scène vouée à la pantomime, que le mesmérisme, ou plutôt le somnambulisme, a été exploité. La pièce est intitulée : *Le Bras noir* ; elle se joue au théâtre des Folies-Nouvelles, et a pour auteur M. Fernand

Desnoyers, qui s'est même avisé de formuler son œuvre en un *libretto en vers*.

Dans cette pantomime, Scapin magnétise Cassandre, jusqu'à ce que somnambulisme s'ensuive. Le sujet devient immédiatement lucide ; et Scapin profite de cet état pour forcer Cassandre à lui indiquer l'endroit où il a serré son sac d'écus. Le somnambule obéit sans murmurer, lui désigne l'endroit, et lui remet lui-même la clé du meuble où le sac d'écus se trouve caché. Scapin s'empare de l'argent, et la pantomime poursuit son cours.

La conclusion de cette scène théâtrale est, qu'on peut commettre des vols à l'aide du somnambulisme.

Il ne nous en faut pas davantage pour être convaincu que le librettiste, M. Fernand Desnoyers, ne connaît pas le phénomène qu'il a mis en action et qu'il ne l'a jamais étudié.

Déjà MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson ont présenté le magnétisme sous cet honorable aspect dans leur libretto de la *Moissonneuse*, opéra représenté, en 1853, au Théâtre-Lyrique (musique de M. Vogel). De leur magnétiseur Cagliostro-Balsamo ils ont fait un misérable voleur.

Sans doute le théâtre n'est pas une chaire de vérité, et les auteurs vivent de fictions : c'est leur lot et leur privilège. Ils ne sont pas chargés de délimiter le merveilleux, de parquer leur imagination, de nous dire où cesse le réel, où commence la fantaisie ; mais ne vont-ils pas trop loin en faisant servir à la perpétration d'un crime une force nouvelle, un agent non défini, un phénomène qui est à l'étude, et pourrait bien se faire jour à travers les hésitations du monde savant et l'ignorance des masses ?

Notez qu'ici la fiction théâtrale ne nie pas le magnétisme ; elle fait pis : elle l'inculpe *a priori*, elle le voue aux dieux infernaux, elle le signale à la

réprobation publique, elle le déshonore, elle le flétrit, avant que le procès soit jugé.

Or, je le demande à tous les magnétistes, à tous les magnétologues, à tous les praticiens : Le vol est-il réalisable à l'aide du somnambulisme ?

Je ne le pense pas. De violentes luttes, des crises terribles, l'ébranlement de la machine cérébrale, voilà le moins que puisse attendre l'homme qui voudrait faire d'un sujet lucide l'instrument de ses méfaits. Des milliers d'exemples nous attestent que les malfaiteurs ne tirent aucun profit de ce puissant agent que Dieu a révélé au monde : cette lumière divine ne prodigue ses dons qu'aux âmes bien intentionnées. Si cet axiome n'existait pas, il faudrait l'inventer ; mais il existe, pour l'honneur et la gloire du phénomène.

Que dites-vous, d'ailleurs, de ce Cassandre qui, plongé dans l'état de somnambulisme *lucide*, remet lui-même au voleur la clé de son coffre-fort ? Et cela placidement, naïvement, comme si, dans ce moment, l'intelligence du sujet n'était pas bien plus développée que dans l'état normal, et beaucoup moins capable, par conséquent, de commettre une balourdise !

Je sais que je parle ici aux masses une langue qu'elles ne comprennent pas ; car le somnambulisme magnétique est, pour elles, un sommeil ordinaire.

Bornons-nous à répéter que M. Fernand Desnoyers ne connaît pas le magnétisme ; pas plus que ne le connaissent les auteurs de la *Moissonneuse*.

Les lecteurs de *L'Union magnétique* me pardonneront de m'être ainsi appesanti sur une chétive pantomime ; mais cette pantomime s'adresse chaque soir à plusieurs centaines de spectateurs, et il est certaines erreurs et certaines fictions contre lesquelles nous ne saurions assez protester.

J. LOVY.

vie de relation ou animale. La première, qui préside dans notre organisme aux fonctions indépendantes de notre volonté (digestion, circulation, sécrétion, etc.) se distingue par sa continuité d'action de la vie de relation, soumise à notre volonté (fonctions du mouvement, etc.), et qui ne peut se continuer sans des intermittences régulières pendant le sommeil. Magendie, en parlant dans son précis de physiologie du sommeil et du rêve, n'ajoute rien à la définition de son célèbre prédécesseur et se borne à peindre les caractères extérieurs de ces deux états de la vie, à peu près comme un peintre habile nous rendrait le contour et le coloris d'un paysage. La seule digression dans la direction du domaine magnétique et somnambulique que M. Magendie se permet à cette occasion, est un mot qu'il dit à l'endroit de la différence entre le somnambule naturel (ou plutôt noctambule) et entre l'homme éveillé, ce dernier ayant la conscience de son existence dans le monde extérieur dont le premier est privé.

M. de Séré proteste, dès son entrée en lice, contre la prétention de quelques physiologistes qui ont voulu assimiler l'état de somnambulisme au sommeil ordinaire, et il déclare, avec une égale netteté de conviction, que, pour lui, l'état de *sommeil profond ou complet* n'est pas seulement la suspension de l'exercice de tous les sens extérieurs, mais aussi de toutes les fonctions cérébrales. — *L'âme dort et repose, en un mot, comme le corps pendant le sommeil complet, et dans le cas de rêve, il n'y a que sommeil incomplet.* Voilà donc le programme de notre auteur tout tracé. — Nous verrons, après avoir suivi avec attention le développement de sa thèse, jusqu'à quel point nous pourrions nous ranger de son opinion.

M. de Séré, qui est un homme de science et d'étude, ne s'amuse pas à bâtir ses théories en l'air; — il a beaucoup vu, beaucoup lu, et il a comparé ses expériences avec celles des autres avant de porter un jugement. Il passe donc en revue toute une série de noms plus ou moins célèbres dans la science, physiologistes et psychologues, qui se sont occupés de la question; il expose en peu de mots leur théorie et la met devant la sienne, qu'il y appuie ou y oppose, avec l'esprit de critique que nous lui connaissons déjà.

Nous voyons ainsi passer devant nos yeux les noms de Cabanis, de Darcoïn, de Magendie, de Bacon, de Montaigne, de Bossuet, de Descartes, de Leibnitz, de Spinoza, de Wolf, de Gassendi, de Locke, ces deux derniers admettant aussi, en termes nets et clairs, que *l'âme dort pendant le sommeil*. Vient Jouffroy, dont l'opinion est diamétralement opposée à celle de Locke, et, par suite, à celle de M. de Séré.

Quand on jette un regard sur cette longue liste de noms connus dans les lettres, liste qu'on pourrait presque indéfiniment étendre, en y faisant entrer la nomenclature considérable fournie par les littératures modernes, allemande et anglaise; quand on poursuit avec attention les opinions différentes et souvent tout à fait opposées de tant de penseurs sur la question qui nous préoccupe ici, on pressent les difficultés qui doivent s'attacher à une solution satisfaisante et on se reproche presque, comme un acte de présomption, la résolution de mettre le pied sur ce sol mouvant et de se présenter pour ainsi dire au concours à côté de tant d'autorités justement révérees. Mais chacun doit apporter sa pierre à la construction de l'édifice, et c'est certainement plutôt le sentiment de ce devoir que celui de notre propre faiblesse qui nous décide à ne pas reculer.

Pour ne pas donner trop d'extension à ce

travail, je dois m'abstenir, quoique à regret, d'y faire entrer les nombreuses citations empruntées aux auteurs nommés plus haut et dont M. de Séré nous donne en partie le texte; je renvoie donc mes lecteurs à l'article de l'*Encyclopédie nouvelle* sur le sommeil, où M. de Séré nous dit les avoir puisées, et je passe au Mémoire de M. Albert Lemoine, présenté au concours de l'Académie des sciences morales et politiques de l'année 1855, « *sur le sommeil au point de vue psychologique, en y comprenant le somnambulisme naturel et artificiel ou magnétique.* »

L'examen auquel M. le docteur de Séré soumet le rapport de M. le docteur Lelut sur l'étude de la question, faite par M. Lemoine et couronnée par l'Académie, nous initie complètement dans les vues de notre auteur sur une matière si délicate et si difficile à traiter.

M. le docteur Lelut avait pleinement adopté les idées de M. Lemoine, en admettant avec lui que le corps et l'âme fussent en effet *engagés* dans le phénomène du sommeil et qu'il y eût *repos* de l'âme; mais il avait déclaré le *sommeil* de l'esprit comme contraire à son essence, qui est d'être un esprit, c'est-à-dire de penser toujours. Le repos de l'âme, selon M. Lemoine et son rapporteur, est de ne pas penser toujours de la même manière, — de là la forme de la pensée propre au sommeil, qui est le rêve et ses différentes espèces. Il n'y a pas de sommeil sans rêves ou sans quelques traces de sensations ou de pensées qui indiquent la présence de l'esprit. M. Lelut oppose à l'objection du sommeil profond qui ne laisse ordinairement aucun souvenir de rêve que, même dans l'état de veille, le souvenir d'une très-grande partie des pensées qui se sont produites dans notre esprit pendant la journée nous fait complètement défaut à la fin de celle-ci, et que le rêveur ne se rappelle pas également une foule de rêves dont l'existence est pourtant démontrée; que plusieurs états anormaux, comme la fièvre, l'ivresse, la folie, ne laissent souvent dans l'esprit aucune trace des actes intellectuels qui se produisent pendant leur durée. M. Lelut cite, comme autre preuve de la permanente activité de l'âme dans le sommeil, l'exemple du somnambulisme naturel et artificiel dont l'esprit ne rapporte également aucune mémoire.

M. de Séré relève d'abord l'effort de l'auteur du mémoire et de son rapporteur de faire tendre au même but tous ces phénomènes qui, lors même qu'ils auraient quelque parenté d'origine, doivent paraître en effet, dans un rapprochement si serré, comme autant de disparates choquantes et présenter ainsi une déplorable confusion d'idées.

En suivant l'auteur du mémoire dans son étude du somnambulisme, M. de Séré nous cite les passages de ce travail selon lesquels il n'y aurait pas de différence essentielle entre les rêves ordinaires et les phénomènes du somnambulisme lucide, opinion que le lauréat de l'Académie appuie sur un certain nombre de caractères communs à l'un et à l'autre de ces états de l'âme. — « Le somnambulisme, dit-il, est un sommeil dont certains caractères ou quelques incidents prennent des proportions inaccoutumées, sans en présenter de nouveaux. »

En continuant son examen du somnambulisme artificiel, qu'il identifie complètement, quant à ses effets, avec le somnambulisme extatique, cataleptique et mystique, il réduit les phénomènes extraordinaires, présentés par ces différents états de l'âme, aux facultés plus ou moins exaltées de l'état de veille, par suite des altérations dont la matière est susceptible et qui imposent à l'âme des impul-

sions aussi incapables d'ajouter à ses facultés que d'altérer sa divine essence. « *La prévision, la vue à distance ou à travers les corps opaques, la transmission directe des sentiments et des pensées, sont autant d'impossibilités, de tristes chimères, démontrées à l'avance par les lois de l'âme et du corps et par celles de leur union.* »

En transcrivant cette dernière proposition, je me laisse entraîner malgré moi à quitter un moment mon compte rendu du livre de M. Séré pour répondre un mot à M. Lemoine. J'admets avec lui, s'il a voulu dire cela, que le somnambulisme lucide ne développe pas des facultés dont le germe ne se trouve, à l'état plus ou moins latent, dans notre organisme, corps et âme; — nous pouvons, en comparant même les phénomènes les plus étonnants du somnambulisme lucide avec ceux de l'état normal de notre âme, découvrir dans celle-ci au moins les rudiments de germe de ceux-là. — Ainsi, il y a en effet dans le somnambulisme magnétique plutôt des facultés dont l'intensité ou l'étendue sont nouvelles, que des facultés nouvelles proprement dites. — Nous nous contenterons volontiers de cette distinction tant soit peu sophistique, surtout en nous rappelant que notre sphère nerveuse dépasse souvent, et de beaucoup même, à l'état normal de veille, la portée de nos sens extérieurs; mais si M. Lemoine déclare tous les phénomènes qu'il vient de nommer « *être de tristes chimères, démontrées à l'avance par les lois de l'âme et du corps*, il rentre par trop dans l'ornière de l'esprit académique lequel, quoique acculé au mur à tout propos par l'insuffisance de notre connaissance actuelle des lois physiologiques, s'imagine néanmoins pouvoir condamner sans appel tout nouveau phénomène qui ose se présenter devant le tribunal officiel sans passe-port conforme aux règlements académiques.

Ce qui suit prouve que M. Lemoine et son rapporteur sont bien éloignés de donner au terme de « *nouvelles facultés* » le sens restreint que je viens de lui attribuer. « Le seul fait de cet ordre, dit plus loin le mémoire en question, qu'il soit possible d'admettre, c'est que, dans certaines circonstances bien rares, l'esprit du malheureux somnambule peut acquérir ce degré de lucidité que la mémoire et l'imagination donnent à certains rêves qui n'en restent pas moins des rêves, et auxquels n'a rien à envier la clairvoyance de l'état de veille. »

Je laisse l'appréciation de l'opinion du lauréat de l'Académie au jugement de tous ceux de mes lecteurs qui se sont occupés des phénomènes magnétiques, avec le désir sincère d'en trouver la base scientifique. — Par une contradiction singulière avec ce qui précède, M. Lemoine fait au moins au somnambulisme magnétique la concession d'y voir une modification profonde et radicale de l'organisme en en peignant le côté moral de la manière suivante: « Au prix d'une dépendance maldive qui, sous un geste ou regard étranger, abaisse une créature humaine, tout à l'heure raisonnable et maîtresse d'elle-même, au niveau du cataleptique et de l'halluciné, etc., » et il ajoute un peu plus loin à cette critique amère les mots: « C'est dégrader une intelligence libre et raisonnable que de lui enlever sa raison et sa liberté. »

M. de Séré ne voit dans un pareil exposé qu'un véritable refus d'examen de la question posée par l'Académie, et, en faisant un retour sur les nombreux exemples de persécutions que toutes les idées nouvelles et leurs propagateurs ont eu à encourir de la part des savants, il explique cette triste expérience de tous les temps par une citation tirée des

Considérations sur le magnétisme, de Bergasse : « L'esprit a ses habitudes comme le cœur, dit celui-ci. — Les habitudes de l'esprit sont ses opinions; — plus celles-ci sont travaillées (comme les opinions des savants le sont toujours), et plus il est difficile de les détruire. — C'est à tort qu'on se persuade que, tolérants et avides de vérité, les savants accueillent sans envie l'homme de génie qui vient leur ouvrir de nouvelles routes, etc. »

Nous nous bornons à ces quelques citations et aux observations dont nous les avons accompagnées pour rentrer dans notre sujet principal, le compte rendu du livre de M. le docteur de Séré.

BARON DE VOIGTS-RHETZ.

(La suite au prochain numéro.)

A M. le Rédacteur en chef du journal L'UNION MAGNÉTIQUE.

Monsieur,

M. le docteur Mabru, par sa lettre insérée dans le n° 8 du journal *l'Ami des sciences*, provoque les magnétiseurs à des expériences publiques, « faites au grand jour, dans des conditions telles qu'il deviendrait impossible d'y placer sérieusement la plus petite objection. »

Mais, sans attendre les conditions des magnétiseurs, seuls aptes à en poser de sérieuses, car les conditions sont spéciales aux facultés des somnambules, M. Mabru commence par en dicter une tout à fait inadmissible :

Les expériences, dit-il, seront dirigées par M. le docteur Auzoux.

M. Mabru n'est en ceci, il nous l'apprend lui-même, que l'écho du savant anatomiste, qui, à en juger par la condition qu'il impose, pourrait bien être un savant, très-savant magnétiste-magnétophobe... à moins pourtant que le proverbe : Les extrêmes se touchent, ne soit encore vrai dans la circonstance.

Les magnétiseurs doivent comprendre que, dans les deux cas, en acceptant le défi, c'est vers un danger qu'ils courent. Une expérience profonde, un savoir étendu peut seul le leur faire éviter.

J'adresse à M. Meunier, rédacteur en chef du journal *l'Ami des sciences*, ma réponse à M. Mabru, en le priant de vouloir bien l'insérer dans son prochain numéro. Je vous serai infiniment obligé de vouloir bien ouvrir aussi les colonnes de votre intéressante publication à ma réponse, dont j'autorise pleinement la reproduction, si elle en est jugée digne, pour tous journaux, revues, etc.

Recevez, etc.

DERRIEN.

Monsieur,

Veillez me permettre de vous faire part des réflexions qu'a fait naître en moi la lecture de votre lettre, insérée dans le n° 8 du journal *l'Ami des sciences*, et de venir discuter la valeur de la proposition faite par M. le docteur Auzoux, de mettre son salon à la disposition des magnétiseurs qui voudront y faire des expériences de magnétisme animal, sous la condition toutefois que ces expériences seront dirigées par le docteur Auzoux lui-même.

Je demanderai tout d'abord comment ces expériences pourront être dirigées par M. Auzoux, dont le doute, si ce n'est la négation, en fait de magnétisme, me prouve qu'il n'a ni étudié à fond, ni pratiqué cette science.

S'il était donné à quelqu'un qui n'eût ja-

mais entendu parler des merveilles de la chimie, de voir, tout d'un coup, l'une de ses plus admirables combinaisons, et que cette personne, pour s'assurer de la vérité du résultat, prétendit diriger l'opération à sa guise, comment taxeriez-vous cette prétention?

Pourquoi donc cette prétention, qui vous semblerait ici exorbitante, vous paraît-elle raisonnable dans un cas tout identique?

En magnétisme, comme en chimie, il faut non-seulement du savoir, mais encore l'habitude des opérations pour arriver à un résultat favorable.

Puisque j'ai commencé à prendre cette science pour point de comparaison, je continue avec elle.

En chimie, pour obtenir un résultat qui est tout matériel, on procède avec des éléments tout matériels pour l'emploi desquels il faut connaître parfaitement la loi des équivalents.

En magnétisme, dans les expériences de psychologie, — et ce sont toujours celles que l'incrédulité réclame; aussi est-ce sous le point de vue de la psychologie seulement que je vais traiter la question, — dans ces expériences, dis-je, dont le résultat est tout moral, les éléments qu'on doit employer sont nécessairement tout moraux.

Ces éléments ont des lois, des conditions qui leur sont propres.

Où M. le docteur Auzoux, dont je suis d'ailleurs comme vous un des admirateurs, a-t-il étudié les diverses nuances, les diverses propriétés des éléments moraux qui doivent entrer dans mon opération?

Le chimiste étudie les propriétés de la matière, le magnétiseur les propriétés des facultés animiques de l'homme. Celui-ci, comme celui-là, arrivera à exprimer, par des formules analogues, les phases de ses opérations.

Ainsi la lucidité, l'un des plus admirables résultats du magnétisme, pourrait être le terme d'une formule ainsi conçue :

Disposition particulière.} Somnambulisme	Lucidité	Per-lucidité.
Magnétisme.} Tranquillité de l'âme chez le magnétiseur		
et le magnétisé.} Bienveillance de la part des assistants.	Bi-lucidité	
Concours de la volonté des assistants à un résultat favorable.		

Avant d'aller plus loin, je demanderai droit de passe pour les deux néologismes qui terminent la formule dont je me suis servi. Ils expriment bien ma pensée, et sont, d'ailleurs, très-compréhensibles. De plus, je ferai observer que le résultat de l'opération croît en raison de son utilité; ainsi, le plus de lucidité se manifestera dans le cas où il s'agit de la conservation de l'espèce, seul but du magnétisme.

Veillez maintenant me dire, Monsieur, si le magnétiseur qui se présenterait avec une somnambule chez M. le docteur Auzoux, où serait réuni un aréopage distingué, peut être certain d'y trouver les deux derniers éléments que j'ai annotés : 1° Bienveillance de la part des assistants; 2° Concours de leurs volontés.

— Il y aurait, dans cet aréopage, des médecins, sans doute; en obtiendra-t-on cette bienveillance et cette communion de pensées, affinités morales des corps organiques, quand il est question d'une science qui ne tend à rien moins qu'à renverser la médecine de son piédestal, qu'à la dépouiller de ses brillants oripeaux? Vous m'accorderez que la chose n'est pas possible. Penser autrement, ce serait méconnaître les mobiles éternels de la nature humaine.

Je suppose cet aréopage exclusivement composé des chefs du journalisme. La situation change. Chez ces hommes dont les intérêts ne sont nullement en jeu, le magnétiseur pourra rencontrer toute la bienveillance désirable, et même le ferme désir de la réussite des expériences. Donc, sous ce rapport,

chances favorables. — Mais, voyons, d'un autre côté : croyez-vous que devant ce tribunal suprême qui, sur le vu de quelques expériences, va juger la question, presque sans appel — (pour un temps limité, cependant, car la lumière ne peut pas rester indéfiniment sous le boisseau) — et porter ensuite, par les organes de publicité dont il dispose, son jugement *urbi et orbi*, croyez-vous, dis-je, que le magnétiseur et le magnétisé possèdent la tranquillité d'âme nécessaire, indispensable à la manifestation des phénomènes? La crainte de ne pas réussir, leur cause une vive émotion. L'un et l'autre savent la terrible responsabilité qui leur incombe. Ils redoutent un insuccès funeste à la science, à leur réputation, à leurs intérêts.

Voilà les craintes qui leur sont communes dans le cas dont il s'agit.

Il peut arriver, de plus, au magnétisé, s'il est devant une nombreuse assemblée, dans laquelle on ne trouve jamais homogénéité de sentiments, d'être soumis pour son compte à bien d'autres causes d'insuccès encore. Ainsi il est en dehors de ses habitudes, chose grave; il vit au milieu d'une atmosphère d'incrédulité aussi pernicieuse pour ses facultés, que le serait pour un chanteur l'aspiration du gaz ammoniacal. — Je poursuis toujours ma comparaison de l'action des agents moraux et de l'action des agents matériels. — Il se trouve placé au milieu des courants humides du mauvais vouloir, qui amoindrissent ses facultés, comme les courants humides de l'air anéantissent dans une machine électrique sa propriété de fournir de l'électricité.

Pour éviter toutes ces causes d'insuccès, les magnétiseurs doivent donc se restreindre à opérer dans un salon, où, quoique vous en pensiez, leurs expériences peuvent bien être concluantes. En effet, s'il s'agit, par exemple, du phénomène de la vision, malgré l'occlusion palpébrale, avez-vous besoin d'être profond anatomiste comme M. le docteur Auzoux, ou d'avoir son opinion, pour être bien assuré que l'occlusion est parfaite?

Pourquoi donc ne pas vous fier à vous-mêmes sur un fait aussi simple? car c'est ce phénomène de vision sans le secours des yeux qui vous convaincra de la réalité du somnambulisme. — Vos occupations ne vous permettraient pas, sans doute, de suivre la clinique d'un magnétiseur; d'assister, près de lui, aux traitements des malades qu'il soumet à l'action directe du magnétisme, action dont vous reconnaîtrez alors les effets merveilleux, plus merveilleux souvent que tous ceux qui sont le produit du somnambulisme, en ce qu'ils démontrent les lois par lesquelles s'opère une guérison.

J'ouvre ici une parenthèse pour constater que la production du phénomène de vision, selon les exigences de l'incrédulité, peut être funeste à l'existence de l'instinct médical de certains somnambules. — Les magnétiseurs instruits le savent, et de là vient souvent leur abstention en face des défis qui leur sont portés. — Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter à fond une question que le cadre d'une lettre permet seulement d'effleurer. — Je ferme donc ma parenthèse.

Pourquoi ne pas accepter les expériences faites dans le salon du magnétiseur, où le sujet est placé dans les conditions les plus favorables? là il est plus sûr de lui; s'il n'est pas dans de bonnes dispositions, il le dit; et les expériences sont suspendues et remises à un moment plus opportun.

Les facultés des somnambules ne sont pas fixes, invariables; si elles l'étaient, les magnétiseurs, soyez-en persuadé, Monsieur, accepteraient bien vite la proposition de M. le docteur Auzoux.

Pour mieux vous faire comprendre, enfin, la situation défavorable que ferait aux somnambules l'acceptation de cette proposition, je vais prendre pour terme de comparaison un fait bien ordinaire.

Ne vous est-il pas arrivé, maintes fois, de voir l'orateur le plus spirituel, le plus brillant d'un salon dont il était l'âme, se troubler tout à coup par suite de la venue d'une personne dont la nature est essentiellement antipathique à la science, perdre ses idées, sa verve à l'aspect d'un haussement d'épaules ironique qu'il aura surpris, à une des saillies les plus heureuses, chez cette même personne, vers laquelle ses regards, quoi qu'il fasse, seront invinciblement attirés; et cet orateur, enfin, se réfugier, tout honteux, dans le silence.

Cette observation, vous l'avez faite sans doute, et elle est juste et vraie... quoique faite dans un salon.

Autre comparaison.

Prenez ce même orateur dont l'élocution facile vous charmait, toujours dans un salon, et transportez-le sur un théâtre en face de deux cents spectateurs. Croyez-vous que le changement du lieu laissera intactes toutes ses facultés?

Voyez enfin ce chanteur, ce comédien habitué à paraître sur la scène, et dès lors exempt de l'émotion que cause presque toujours à d'autres la présence d'un nombreux auditoire. Pourquoi, pendant les débuts auxquels l'assujettit sa profession, ses moyens seront-ils moindres, paralysés? Pourquoi? c'est qu'il craint que son engagement, c'est-à-dire ses intérêts ne soient compromis. Tout le monde comprend l'état moral où il se trouve, et chacun de ses juges lui tient compte de l'émotion inséparable des débuts, c'est l'expression consacrée.

Ces trois observations que je viens de consigner, vous les reconnaîtrez avec moi très-justes, très-vraies... et vous n'admettriez pas les influences extérieures sur le somnambule mille fois plus nerveux, mille fois plus impressionnable, par suite de son état particulier, que cet orateur, ce chanteur, ce comédien que j'ai pris pour exemples!...

J'ai traité jusqu'ici la question sous le rapport des chances d'un succès seulement. — Ce n'est pas que je croie que ces chances doivent inévitablement amener un résultat nul. — Loin de là. — Je parierais plutôt pour la réussite, si les expériences étaient tentées successivement dans la même séance par trois ou quatre de ces sujets rares sur lesquels ont peu de prise l'incrédulité systématique, l'hostilité des assistants. Mais, je demanderai si le bien que le magnétisme retirerait du succès peut être mis en balance avec le mal qui résulterait d'un échec.

Vous me répondrez tout d'abord dans le sens des sentiments qui ont dicté votre lettre. Mais je vais, je l'espère, modifier vos opinions à l'aide d'arguments que je prends dans l'histoire du magnétisme.

Ces expériences publiques que vous demandez, comme utiles pour fixer les esprits sur la valeur réelle du magnétisme, ont déjà été faites; et le résultat en est consigné dans un rapport d'une *commission académique* instituée dans le but que vous marquez, rapport lu aux séances de l'Académie de médecine des 24 et 28 juin 1831.

Je vous en donne quelques extraits :

CONCLUSIONS.

Les conclusions du rapport sont la conséquence des observations dont il se compose :

1° Le contact des pouces ou des mains, des frictions ou certains gestes que l'on fait à

peu de distance du corps, et appelés *passes*, sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou, en d'autres termes, pour transmettre l'action du magnétiseur au magnétisé.

2° Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques, *même à l'insu des magnétisés.*

5° Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes.

8° Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du magnétisme seul, et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

13° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude, et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant du magnétisme.

17° Le magnétisme a la même intensité; il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces, et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans ces deux cas.

18° L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont déjà été soumis au magnétisme.

24° *Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu, alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.*

25° Nous avons rencontré, chez deux somnambules, la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois à l'avance, le jour, l'heure et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques; l'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable; elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou à des lésions de leur organisme.

26° Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes, avec lesquelles on l'avait mis en rapport.

28° Quelques-uns des malades magnétisés sous nos yeux n'ont ressenti aucun bien, d'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir: l'un la suspension de douleurs habituelles; l'autre le retour des forces; un troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques; et un quatrième, *la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.*

29° Considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et, par conséquent, les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du nord.

Ont signé: BOURDOIS DE LA MOTHE, FOUQUIER, GUÉNAUD DE MUSSY, GUERSANT, HUSSON, ITARD, LEROUX, MARC, THILLAYE.

L'Académie, malgré... ou plutôt à cause de tout ce qu'il y avait de favorable au magnétisme dans ce rapport, a étouffé la question.

Vous ne connaissiez pas ce rapport, Monsieur... maintenant que vous voilà édifié, je vous dirai :

Alors que M. le docteur Auzoux reconnaîtrait vrais, incontestables, tous les phéno-

mènes du magnétisme, son opinion, de quelque haute valeur qu'elle soit, aurait-elle plus de poids que celle des huit membres de l'Académie de médecine, signataires du rapport dont je vous ai transcrit quelques-unes des conclusions?

Non.

Donc, en cas de succès, rien de favorable à attendre; en cas d'insuccès, beaucoup à redouter.

Conséquence: sagesse des magnétiseurs s'abstenir.

Mais tous, Monsieur, se feront un plaisir un honneur de convaincre un homme de votre mérite, et je me mets le premier sur les rangs, en vous invitant à venir dimanche prochain, à trois heures très-précises, assister chez moi à quelques expériences que vous jugerez, j'en suis certain, d'une haute valeur, d'un puissant intérêt, quoique obtenues, produites dans un salon.

Permettez-moi de compter sur vous, Monsieur. Vous serez, je le répète, le très-bienvenu ainsi que toutes les personnes dont vous désirerez vous faire accompagner; et soyez assuré que vous verrez de la science, rien que de la science, simple, vraie et exempte de tout ce qui sent le charlatanisme des tréteaux.

J'ai l'honneur d'être etc.,

DERRIEN,

Ex-président de la Société philanthropico-magnétique de Paris.

P.-S. — Je lis à l'instant dans le n° 9 du journal, la lettre de M. de Rovère, par laquelle il déclare répondre à l'invitation faite aux magnétiseurs par M. Mabru.

La résolution de mon savant confrère décide la mienne, car plus nous serons, plus il y aura de chances de succès.

Je vous prie donc de penser à moi pour la convocation qui précédera la séance expérimentale.

Toutefois il est bien entendu que, pour mon compte, je ne souscris pas à la condition inacceptable, que ces expériences seront dirigées par M. le docteur Auzoux. Je n'accepterais pas, non plus, que, pour le phénomène de vision, le corps opaque dont on se servira fût éloigné du front, au lieu d'y adhérer fortement, condition qui fut sottement posée à M. le docteur Pigeaire.

On pourra secrètement s'assurer que le corps dont je me servirai intercepte *totale-ment* la vue normale.

La lucidité offre pour chaque sujet des conditions spéciales dans lesquelles il faut rester.

D'ailleurs le magnétisme comprend une nombreuse série de phénomènes physiologiques. Nous choisirons entre ceux-ci qui n'ont pas le caractère de variabilité des phénomènes psychologiques. Ils réussissent toujours quelles que soient les dispositions des spectateurs.

DERRIEN.

Je regrette que les magnétiseurs acceptent l'invitation qui leur a été adressée. M. le docteur Auzoux est un habile anatomiste, personne ne le conteste, mais je ne le crois pas capable d'être convaincu. Il a déjà assisté à des expériences concluantes faites sur des chevaux, mais il a déclaré, qu'il n'y avait rien d'étonnant dans les résultats obtenus; les chevaux étaient sans doute des compères. Dans tous les cas, il faut en revenir à la conclusion de la lettre ci-dessus: Quel est la valeur de l'opinion de MM. Mabru et Auzoux, à côté de celles de MM. Rostan, Husson, Cloquet, etc., etc., etc?

Le Gérant, MILLET.